



# MON PATELIN

## Septembre 2020

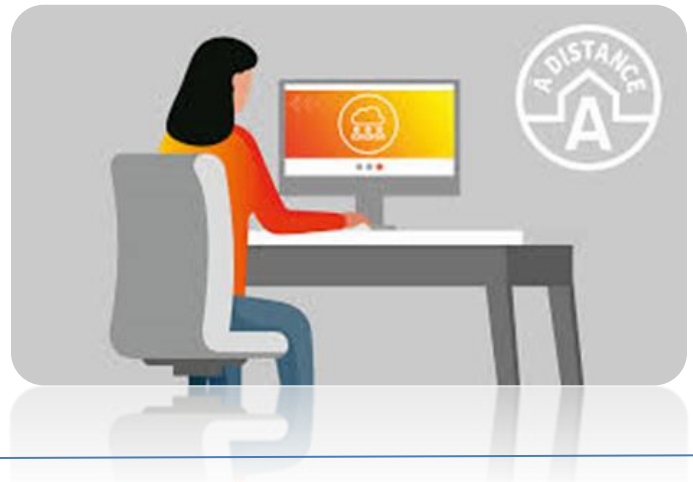
### FORMATION À DISTANCE POUR LES ÉTUDIANTS DU CÉGEP ET DE L'UNIVERSITÉ

Comme le réseau internet résidentiel est lent et de mauvaise qualité et que la municipalité souhaite supporter et encourager les étudiants post-secondaires à poursuivre leurs formations en ce contexte de pandémie, nous mettrons à la disposition des étudiants du Cégep et de l'université qui doivent suivre des cours à distance, l'accès à une salle dotée d'internet haute vitesse sans fil dans l'édifice municipal.

Les étudiants devront apporter leur ordinateur personnel ainsi que des écouteurs. Nous demandons aux étudiants intéressés à utiliser ce service de communiquer avec Isabelle Gagnon ou Réal Lavoie afin de nous faire connaître vos horaires de cours.

Évidemment les mesures de protection sanitaire en contexte de pandémie seront de mises : port du masque lors des déplacements, distanciation physique, nettoyage des mains, etc.

Pour vous inscrire ou obtenir de l'information 418-676-2282 poste 3405 ou poste 3400.



### Ouverture de l'église St-Gabriel

#### Messe régulière

- le dimanche 6 septembre à 10 h 30

#### Célébration de la parole

- le dimanche 13 septembre à 10 h 30
- le dimanche 20 septembre à 10 h 30
- le dimanche 27 septembre à 10 h 30

L'équipe pastorale vous avisera s'il y a des changements à l'horaire proposé.



Veuillez noter que les mesures sanitaires contre le Covid-19 seront en place : port du masque obligatoire, la distanciation physique et l'hygiène des mains.

**SÉANCE DU CONSEIL - La séance du Conseil municipal aura lieu mardi soir le 1er septembre 2020 au bureau municipal (461 route 381) dès 19 h 30. Il est de nouveau permis de faire les séances en présence du public. Notez toutefois que les places seront limitées dans la salle pour respecter la distanciation recommandée. Le port du masque est obligatoire lors de vos déplacements.**

## **LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME**

**Séance ordinaire du Conseil Municipal**

**Mardi le 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 19h30**

### **Projet d'ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020
3. Acceptation des dépenses
4. Régionalisation des emplois dans la fonction publique
5. Inclusion d'une mise à jour des études sur le lien routier Petit-Saguenay et Baie-Sainte-Catherine dans la mise à jour des études sur le pont de Tadoussac
6. Sommaire explicatif – résultats 2019
7. Diagnostic RH – choix d'une firme
8. Correspondance
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de la séance ou ajournement

## **RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL**

*Nous vous prions de noter que ce compte-rendu de la réunion de votre conseil municipal n'est qu'un résumé des décisions prises et qu'il ne peut rendre justice aux motifs de celles-ci. Pour une information plus complète, nous vous invitons à assister aux réunions de votre conseil municipal ou à vérifier auprès du directeur général ou de vos élus municipaux.*

### **Résumé de la séance régulière du conseil municipal tenue le 6 juillet 2020**

1. Avis de motion qu'un règlement d'emprunt nécessaire à la réalisation du projet de déploiement de la fibre optique déposé.
2. Sélection de la firme en lien avec le contrat d'ingénierie et de construction du réseau de fibres optiques sur le territoire de Ferland-et-Boilleau.
3. Demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay à même le fonds FDT, une aide financière de 8 000\$ visant à couvrir les dépenses pour le projet « Classes extérieures et gazébo communautaire ».
4. Autorisation d'une dépense pour l'achat d'une laveuse/sécheuse au coût de 1 500 \$ afin de pouvoir laver régulièrement des uniformes, guenilles, etc. Avec la pandémie de la Covid-19, ces besoins ont augmentés considérablement.

### **Résumé de la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 août 2020**

1. Appui financier au montant de 75\$ à Tel-Aide Saguenay Lac-St-Jean.
2. Accord d'une aide financière au montant de 200\$ pour l'année 2020 à l'Association des villégiateurs du Lac Grande-Bergère pour l'entretien de leur chemin.
3. Demande d'extension de la durée du projet du Club Quad du Fjord jusqu'à la fin de février 2021 au fonds FDT
4. Acceptation de l'offre de services de l'OBV Saguenay au montant de 3 000\$ plus taxes pour de la sensibilisation à propos des fleurs d'eau de cyanobactéries au lac Ha Ha, via le fonds FDT.
5. Demande d'aide financière à la MRC du Fjord à même l'entente de développement culturel, pour un montant de 1500\$ visant à couvrir les frais pour La journée de la culture sur le site du pont couvert qui aura lieu entre le 25 septembre et le 25 octobre 2020.

## RAPPEL POUR L'ENREGISTREMENT DES CHIENS

Vous devez dès maintenant enregistrer votre chien auprès de la municipalité en vous présentant au bureau municipal. Le coût est de 20\$ annuellement. Vous recevrez une médaille que votre chien devra porter en tout temps. Celle-ci servira à repérer votre chien, si celui-ci s'égare. L'enregistrement est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juin suite à l'adoption de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. **Le propriétaire d'un chien qui n'enregistre pas son animal est passible d'une amende de 250\$ à 750\$.**

### **Un bref résumé des pouvoirs de la municipalité suite à l'adoption de cette loi sont :**

Lorsqu'il existe des motifs de croire qu'un chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique, une municipalité peut exiger que son propriétaire soumette l'animal à l'examen par un médecin vétérinaire afin que son état et sa dangerosité soient évalués et cela au frais du propriétaire.

Un chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et a infligé une blessure peut être déclaré potentiellement dangereux par une municipalité. Si le chien a causé des blessures graves ou la mort, la municipalité pourra faire euthanasier ce chien.

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.

Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire, à moins que la présence du chien ait été autorisée. Etc.

Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site internet  
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca>



### **Enregistrement – Médaille pour chien**

**La médaille est valide pour une période d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. La licence est annuelle, incessible, indivisible, non transférable et non remboursable.**

Enregistrer le chien dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans la municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. Les chiens guides ou d'assistance sont exclus du présent règlement. De même qu'un animal gardé dans un chenil ou un chiot de moins de 6 mois seulement si un éleveur est propriétaire ou gardien du chien. Dispositions visant la prévention des nuisances:

- Garder l'animal sur la propriété au moyen d'une clôture, laisse, corde ou tout moyen adapté à la taille et au poids;
- Ne pas laisser un animal être un obstacle pour une personne souhaitant atteindre la porte principale d'une résidence;
- Dans les sentiers et endroits publics, les animaux doivent toujours demeurer en laisse;
- Attention aux nuisances par le bruit : aboiements excessifs, hurlements, gémissements de manière à troubler la paix;
- Toujours ramasser les excréments laissés par votre chien sur la propriété publique ou privée.

**ÊTRE PROPRIÉTAIRE D'UN ANIMAL COMPORTE DES RESPONSABILITÉS, RESPECTER LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR EN FAIT PARTIE.**

**Merci de remplir et retourner à la Municipalité le formulaire d'enregistrement à la page suivante**

### Propriétaire du chien

Nom :

Adresse complète :

Téléphone : courriel :

Identification du chien	Identification du second chien
Nom :	Nom :
Race :	Race :
Couleur :	Couleur :
Année de naissance :	Année de naissance :
Sexe :    Femelle <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/>	Sexe :    Femelle <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/>
Provenance du chien :	Provenance du chien :

Informations médicales sur le chien	Informations médicales sur le chien
<b>Vaccin contre la rage à jour :</b>	<b>Vaccin contre la rage à jour :</b>
<b>Stérilisation :</b>	<b>Stérilisation :</b>
<b>Nom du vétérinaire :</b>	<b>Nom du vétérinaire :</b>
<b>Son poids :</b>	<b>Son poids :</b>
Dans le cas d'un non-renouvellement, indiquer l'une des raisons applicables : <input type="checkbox"/> Chien décédé, vendu ou donné <input type="checkbox"/> Chien guide ou d'assistance	Dans le cas d'un non-renouvellement, indiquer l'une des raisons applicables : <input type="checkbox"/> Chien décédé, vendu ou donné <input type="checkbox"/> Chien guide ou d'assistance

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Identification du chien :	
Date :	numéro de médaille :
Vendu par : <input type="checkbox"/>	Nouveau <input type="checkbox"/> Renouvellement
Identification du second chien :	
Date :	numéro de médaille :
Vendu par : <input type="checkbox"/>	Nouveau <input type="checkbox"/> Renouvellement

Par chien :

**20\$ : Pour les résidents de Ferland-et-Boilleau**

**10\$ : Frais de remplacement de médaille**

#### 3 modes de paiement:

-Sur place au bureau de l'hôtel de ville  
(argent, débit ou chèque)

-En ligne via votre institution bancaire avec votre numéro de facture

-l'envoi d'un chèque par la poste avec le formulaire

## BACS BRUNS

### Distribution de bacs bruns dans la MRC du Fjord-du-Saguenay

Mariane Guay

Le Quotidien

La livraison des bacs bruns dans les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay a débuté et se poursuivra jusqu'au 1er septembre, à la grande fierté du préfet Gérald Savard.

«C'est avec fierté que je vous annonce que c'est à compter d'aujourd'hui que la livraison des bacs bruns et des petits bacs de cuisine s'effectuera dans les 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. À cet effet, nous avons fait parvenir une correspondance à chaque citoyen au cours de la semaine dernière pour les informer des différentes modalités de livraison. Nous demandons aux gens de ne rien déposer à l'intérieur du bac avant le 1er octobre 2020, puisque la première collecte des matières organiques se déroulera dans la semaine du 5 octobre», a indiqué M. Savard dans un communiqué émis lundi.

Les bacs bruns sont livrés différemment selon le type d'habitation. Dans le cas des résidences, les bacs seront distribués devant la maison et contiendront des petits bacs de cuisine. Pour les immeubles à logements, les bacs seront livrés devant l'immeuble et contiendront également des petits bacs de cuisine, destinés à chaque unité d'habitation. Quant aux résidences de villégiature, les bacs sont accessibles à proximité des installations de recyclage et de collecte des déchets.

Vous avez des questions? Visitez le [www.monbacbrun.com](http://www.monbacbrun.com)



## NOUVELLE AFFICHE DE DANGER INCENDIE

La Municipalité a installé une nouvelle affiche démontrant le Danger d'incendie de Forêt. Cette affiche est installée dans le Parc des retrouvailles et visible de la Route 381. Nous tiendrons à jour le niveau de danger quotidiennement via le site internet de la SOPFEU. Nous demandons aux citoyens de ne pas toucher à l'indicateur de danger et demandons aux parents d'informer leurs enfants que ce n'est pas un nouveau jeu. Merci de votre collaboration.



## OFFRE D'EMPLOI



**URGENT** - Nous recherchons des employés pour travailler au dépanneur du Fjord de Ferland-et-Boilleau. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Steeve Lalancette au 418-820-7813

## POUPONS DU MOIS

*N'oubliez pas de remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer par la poste au bureau municipal.*

*Cela vous permettra de vous assurer de recevoir votre carte cadeau d'une valeur de 200\$ offert par la municipalité à la naissance de votre enfant*

### POUPON DU MOIS

Nom des parents : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Détails au sujet de l'enfant (si désiré) : \_\_\_\_\_

Poster au 461 route 381 Ferland-et-Boileau

## LOGEMENT A LOUER

Logement à louer situé dans l'édifice du Dépanneur (secteur Boilleau) 3½ et 4½, libre immédiatement. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Gérard Moreau au 418-812-3838

## SERVICES DE LA SAAQ

A compter du 3 août 2020, les services de la SAAQ seront offerts au bureau de Services Québec de la Baie situé au 182, rue Victoria, La Baie, pour les citoyens de l'arrondissement de la Baie et des municipalités du Bas-Saguenay. Un aménagement temporaire du bureau a été rapidement mis en place afin d'offrir ces services à la clientèle, et ce, jusqu'à la fin des travaux d'aménagement prévue à l'automne 2020,

En plus d'offrir les services de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules, le personnel de ce bureau renseigne la clientèle sur les programmes et services gouvernementaux et il l'accompagne dans ses démarches administratives effectuées auprès des ministères et organismes, notamment celles pouvant être réalisées par l'entremise de services Web. Les services de la SAAQ seront donc ajoutés aux services suivants :

- Aide à l'emploi
- Aide aux entreprises
- Aide sociale,
- Assermentation

## TROUSSE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

*Vous pouvez vous procurer votre trousse d'économie d'eau potable à coût réduit à la municipalité. Une économie de plus de 50% du prix de vente en magasin ou par Hydro-Québec. Informez-vous auprès du bureau municipal. Il reste 50 trousse qui sont disponibles, profitez-en!*

TROUSSE #1 À 5\$



TROUSSE #2 À 7\$



**Bonjour Ferboilliens et Ferboilliennes.**

Depuis le milieu de **Mars** nous vivons une crise mondiale qu'on appelle le **Coronavirus 19** et qui signifie une crise économique mondiale.

La **Fabrique de Ferland- et- Boilleau** a perdu 25 semaines de **recettes** (quêtes) de messes pendant cette période ce qui fait une perte d'au moins **3,600 \$ dollars**. De plus nous avons une dépense supplémentaire de **1, 675 \$** pour le **clocher**

Nous avons dû annuler au mois de **Mai** la campagne annuelle de la **Capitation** mais qui sera repris au mois de **Septembre**. La **Capitation** représente **40%** des revenus de la **Fabrique**. **C'est pourquoi nous demandons à la population d'être généreux**, car nous en avons besoin **pour la survie** de notre **Église**.

Vous recevrez dans les prochains jours une enveloppe avec un message de notre **Modérateur l'abbé Denis côté**.

On remettra cette enveloppe à la **quête du dimanche**, à la **Municipalité**, au **bureau de la Fabrique Chez Julie Gagnon**. ou auprès des marguilliers, ères qui sont **Mesdames Janick Gagnon, Marielle Lavoie** ou aux **Messieurs** qui sont **Rémi Lavoie, Marc- André Lavoie, Carol Simard** ou au président **Fernando Lavoie**.

**Je vous remercie à l'avance de votre générosité quel que soit le montant.**

**Fernando Lavoie président.**

## ANNONCES

BIENVENUE À TOUS!!!

# M. Ouel

## Mécanique

**Mécanique générale**  
 Daniel Ouellet  
 1190, rang Edmour-Lavoie  
 Ferland-&-Boilleau (Qc) G0V 1H0  
 (418) 550-4354  
 (418) 676-2371

- > Mécanique automobile, VTT et motoneige
- > Pneus (pose & balancement)
- > Changement d'huile
- > Changement & réparation de freins
- > Traitement antirouille

**Appelez dès maintenant pour prendre rendez-vous.  
 Au plaisir de vous servir!**

**Service 24H**



**Résidentiel-commercial - Industriel**  
**418-290-1318**  
 Éric Gauthier egelectrique@gmail.com

**Offre de service  
 d'usinage et de soudure**

**Yves Lavoie**  
**Cellulaire**  
**418-817-4657**

Claude Rhainds  
 Taxidermie / Tannerie  
 1264 Rte 381, Ferland-et-Boilleau  
 418-590-1638, 418-676-2388  
 trappeur1@hotmail.com



Spécialité Gros gibier Confection de fourrure

**Priscilla Gagné**  
 Coiffeuse à domicile.

Pour rendez-vous appelez au  
 418-944-3574

**Nancy Desgagné**  
**Coiffure unisexe avec  
 plus 30 ans  
 d'expérience**  
**418-676-1114**  
**Heures d'ouverture :**

**Lundi & mardi**  
**9h à 20 h**  
**Mercredi**  
**18h30 à 20h30**



**Réfrigération et climatisation**  
**Martin Cloutier, Frigoriste**  
**418-550-1937**

Réparation tout genre et  
 estimation gratuite  
 Climatiseur, thermopompe,  
 réfrigérateur, etc.



**Sicage A.P.**  
 Service de scierie mobile &  
 Vente de planches  
**M. Alain Paquet 418-676-2344**

**RÉAL TREMBLAY**  
 Bois de chauffage  
 Bouleau Tremble Épinette rouge  
 Bois camping



**418-676-2368**

**DJ Dan Sim**  
 Musique pour vos  
 événements familiaux  
 ou autres  
 (418) 557-0070



**VOITURETTE DE GOLF**  
**SAGUENAY**

360, route 381  
 Ferland-et-Boilleau  
 (Québec) G0V 1H0

Neuves  
 et usagées

cartdegolfsaguenay.com  
 cartdegolfsaguenay@hotmail.fr

Suivez-nous sur Facebook  
 Voiturette de Golf Saguenay

Vente • Location • Pièces **418 944-1972**



### DATE LIMITE POUR ENVOYER VOS DOCUMENTS OU ANNONCES

Veuillez nous faire parvenir vos documents ou annonces à publier dans le Patelin avant le 25<sup>e</sup> jour de la fin du mois